

# Règlement officiel du concours avec obligation d'achat Pipi d'Abeille « LE BUZZ DE L'ÉTÉ »

## Clauses générales

1) Le concours Pipi d'Abeille « LE BUZZ DE L'ÉTÉ » est une action organisée par Dard-Dard (Bette G.), dont le siège social est situé Chaussée Brunehaut, 39 à 7972 Quevaucamps et dont le numéro d'entreprise est le suivant 882.551.827 et se déroule dans les magasins vendant du Pipi d'Abeille en Belgique (Liste sur [www.pipidabeille.com](http://www.pipidabeille.com)). Ce concours est ouvert à toute personne résidant en Belgique et ayant atteint l'âge de 18 ans. Les magasins ne font pas partie de l'organisation du Concours et, par conséquent, ne sont pas responsables d'aucune action liée avec le présent Concours.

2) L'action est un concours avec obligation d'achat valable dans les magasins vendant du Pipi d'Abeille en Belgique (Liste sur [www.pipidabeille.com](http://www.pipidabeille.com)) entre le 29/06/2018 et le 31/08/2018 inclus.

3) Le participant a jusqu'au 07/09/2018 pour envoyer la copie de son ticket de caisse par E-miel à [info@pipidabeille.com](mailto:info@pipidabeille.com) ou par courrier à Dard-Dard (Bette G.), Chaussée Brunehaut, 39 à 7972 Quevaucamps. Pour être valide, celui-ci devra mentionner de manière lisible la date d'achat, le nom du magasin, le numéro du ticket. Les informations suivantes devront aussi être fournies : Nom, Prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, E-miel, numéro de lot unique (noté sur l'étiquette au dos de votre bouteille) et la réponse à la question principale « Depuis quand le Pipi d'Abeille est-il commercialisé ? 2006 – 2008 – 2015 ? » et subsidiaire « Combien de tickets de caisses valides auront été envoyés à la date du 7/09/18 à 23h59? ». L'accord « J'accepte le règlement officiel « LE BUZZ DE L'ÉTÉ » (disponible sur [www.pipidabeille.com/concours](http://www.pipidabeille.com/concours)) devra également être mentionné.

4) Le nom des gagnants seront annoncés sur le site internet le 08/09/2018.

5) Il n'est possible de participer à ce Concours d'aucune autre façon que celle décrite au présent règlement.

6) Le participant peut participer autant de fois qu'il le souhaite. A chaque participation, le participant enverra un nouveau ticket avec toutes les informations demandées dont le numéro de lot unique.

7) A la fin du concours (le 31/08/18), le gagnant du city trip sera la personne qui donnera une réponse exacte à la question principale et à la question subsidiaire ou qui s'en rapprochent le plus. En cas d'ex aequo, ce sera le participant qui aura envoyé le premier son ticket qui sera proclamé gagnant. Les suivants gagneront une bouteille de 50 cl de Pipi d'Abeille, selon la répartition suivante : 1 bouteille par 7 tickets de caisse par magasin (bouteille gagnée à retirer dans le magasin où le ticket de caisse a été émis dès le 15 septembre).

8) Il ne sera attribué qu'au maximum un prix par personne et par adresse physique. Le participant est tenu, dès lors, d'indiquer ses coordonnées complètes et son e-mail lors de son inscription.

9) Par participant, on entend toutes les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans et résidant en Belgique. Aucun prix ne sera attribué en dehors de ces pays. À tout moment, le participant doit être en mesure de fournir une preuve de son identité et de son âge de telle sorte que l'organisateur puisse contrôler et sanctionner d'éventuels abus.

10) Ne seront pas pris en considération dans le cadre de ce concours, les participants n'ayant pas un profil complet à savoir n'ayant pas complété la réponse à la question principale et à la question subsidiaire, leur nom, prénom, adresse, date de naissance et leur adresse E-miel et ayant marqué leur accord explicite au présent règlement.

11) Il sera attribué dans le cadre de ce concours :

- Un city-trip de 4J/3N à Cracovie avec petits déjeuners pour 2 personnes en hôtel 3\* ou 4\* comprenant l'aller-retour en avion. Les vols auront lieu en semaine ou un vendredi pour l'aller et retour un lundi dans la période avril-mai-juin 2019, sous réserve de disponibilités et hors jours fériés. Tous les autres frais sont supportés exclusivement par les gagnants.  
Les détails du déroulement du voyage seront communiqués aux gagnants ultérieurement.
- Jusqu'à 1000 bouteilles de 50 cl de Pipi d'Abeille, réparties comme suit : Une bouteille de 50 cl par 7 tickets de caisse valides reçus par magasin. Les bouteilles gagnées seront à récupérer dans le magasin où la bouteille a été achetée dès le 15 septembre.

12) Les gagnants seront définitivement proclamés gagnant après vérification de leurs coordonnées et de leur âge ainsi que de ceux de l'accompagnateur.

13) Les gagnants recevront un mail mi septembre au plus tard à l'adresse qu'ils auront indiquée lors de leur inscription pour participer à cette promotion. Ce courriel leur demandant de confirmer leurs coordonnées complètes (prénom, nom, date de naissance et adresse), leur numéro de téléphone et/ou GSM et d'envoyer une copie de leur carte d'identité (seul le recto est demandé pour vérification des conditions de participation au présent concours) ainsi que celle de la personne qui les accompagnera (cette personne doit aussi avoir atteint l'âge de 18 ans). Cette confirmation devra se faire dans un délai défini dans l'email et une fois la confirmation envoyée par le gagnant dans le délai imparti, aucun changement ne sera autorisé et tout changement sera considéré comme une renonciation au voyage.

De même, si les coordonnées communiquées par le gagnant ne sont pas exactes ou si un problème informatique empêche le gagnant de recevoir ou d'envoyer l'email de confirmation, l'organisateur ne pourra en être tenu responsable et le gagnant ainsi que son accompagnateur perdront tout droit au prix, sans compensation ni recours.

14) Dans le cas où le gagnant ne répond pas endéans le délai imparti, à la demande de confirmer ses coordonnées par mail et d'envoyer la copie de sa carte d'identité, le prix sera réattribué et le gagnant perdra tout droit à une quelconque compensation sous quelque forme que ce soit.

## **Dispositions générales**

15) La participation au présent Concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement, y compris les décisions ultérieures que les organisateurs seraient amenés à prendre en cas de force majeure pour garantir sa bonne exécution. Afin de s'assurer de la distribution des prix, Dard-Dard (Bette G.) se réserve le droit d'adapter la mécanique de ce concours durant la période du concours.

16) Les prix remportés sont strictement personnels et ne pourront être cédés ni vendus ni échangés à des tiers de quelle que manière que ce soit. Les prix ne seront ni cessibles, ni échangeables, ni transformés en espèces. Tout prix obtenus en violation de ces conditions pourra être annulé.

17) En cas de violation d'une des clauses du présent règlement, tentative de fraude ou de tricherie, le prix qui aurait été attribué en vertu de ce règlement sera remis en jeu et le gagnant ne pourra plus se prévaloir d'un quelconque droit à un gain de quelque sorte et de quelque nature que ce soit. Les organisateurs se réservent par ailleurs le droit d'exclure tout participant ayant triché ou fraudé ou détourné le présent règlement.

18) Dard-Dard (Bette G.) peut suspendre et annuler les participations d'un ou plusieurs participant(s), en cas de constatation d'un comportement suspect qui peut être, sans que cela soit exhaustif : l'envoi de tickets falsifiés, ...

19) Dard-Dard (Bette G.) ne peut être tenu responsable :

- d'un cas de force majeure quelconque ou d'une décision des autorités rendant la jouissance du prix par les gagnants impossible, que ce soit au niveau du transport, du déroulement du séjour ou de tout autre évènement quelconque.
- d'accidents, de pertes, de livraisons tardives, de coûts et de dommages quelconques, quelle qu'en soit la nature ou la cause, dus à la participation à ce concours, à l'attribution du prix, la réception ou de l'utilisation du prix et ce sous quelque forme que ce soit.
- de pertes et ou de retards causés par des tiers et ce, sous quelque forme que ce soit.
- des erreurs d'impression ou des erreurs figurant sur les emballages participants.
- d'impossibilités quelconques pour le gagnant de partir à la date fixée par l'organisateur.
- De toute dépense complémentaire et / ou frais de séjour ou de transport - autres que les dépenses expressément indiquées au présent règlement comme étant prises en charge par Dard-Dard (Bette G.) - que le gagnant doit éventuellement supporter en raison de sa participation au concours, son acceptation du prix et l'usage qu'il en fera.
- De l'impossibilité pour le gagnant de partir en raison d'une décision des autorités, refus des autorités, non-présentation du gagnant le jour du départ aux heures indiquées, absence ou non validité de visa ou de passeport ou de tout autre document indispensable au départ. Cette clause est sans effet dans l'hypothèse d'une faute lourde ou intentionnelle des organisateurs, de leurs représentants ou mandataires. Les magasins participants n'étant aucunement responsable du présent concours.

20) Dard-Dard (Bette G.) ne sera en aucun cas responsable :

- Des éventuelles erreurs sur les billets émis par la compagnie d'aviation.
- Des annulations ainsi que des changements d'horaires et de dates au niveau du transport.
- Des modifications de destinations et tous autres problèmes liés à la compagnie d'aviation.

21) Le gagnant et le bénéficiaire du voyage veilleront à avoir des documents de voyage en ordre au moment d'exercer le prix et de se libérer pour la durée du voyage. Ils veilleront à prendre toutes les assurances qu'ils jugeraient nécessaires. En cas de non-respect de la présente clause, le gagnant et bénéficiaire perdent tout droit à exercer le prix à un autre moment et à recevoir une quelconque compensation sous quelque forme que ce soit.

22) Les gagnants et les bénéficiaires des bouteilles de 50 cl et du city-trip doivent être âgés de 18 ans minimum au moment d'exercer le prix. L'Organisateur se réserve le droit de ne pas octroyer le prix si cette condition n'est pas remplie par les deux personnes.

23) Les gagnants et les accompagnateurs acceptent de participer aux campagnes publicitaires et promotions qui entoureront l'attribution ainsi que l'exercice de ce prix. Ils acceptent que leur image soit éventuellement utilisée à toutes fins publicitaires ou promotionnelles par et pour Dard-Dard (Bette G.) et ce sous tout support quelconque, sans indemnisation aucune.

24) Ce règlement est soumis à la législation belge et sera interprété et exécuté conformément au droit belge. Tous les litiges éventuels qui en découlent ou qui concernent ce Concours et qui ne peuvent pas être solutionnés à l'amiable seront portés exclusivement devant les tribunaux de Mons compétents.

## Traitement des données à caractère personnel

Dard-Dard (Bette G.) traitera les données des participants conformément aux législations applicables relatives à la protection des données personnelles dans le cadre de la gestion de ce concours ainsi que l'attribution des prix. Le responsable du traitement des données à caractère personnel lors de l'inscription par envoi d'E-miel ou de courrier en vue de la participation au concours « BUZZ DE L'ÉTÉ » est Dard-Dard (Bette G.) (siège social : Chaussée Brunehaut, 39 – BCE : 0882.551.827) ; Les données à caractère personnel sont traitées en vue d'entreprendre toutes les actions nécessaires à l'organisation du concours « BUZZ DE L'ÉTÉ ». Dans ce cadre, des informations sont également transmises à des parties externes afin de permettre la remise des prix (p.ex. agence qui organise le concours, réserve les vols, hôtels, etc.).

Autrement dit, il est nécessaire de traiter des données à caractère personnel pour faire valoir les intérêts légitimes de Dard-Dard (Bette G.), à savoir la meilleure organisation possible du concours « BUZZ DE L'ÉTÉ ».

En cas d'accord exprès préalable, si les participants mentionnent leur accord au règlement présent lors de leur envoi de ticket (par mail ou par écrit), Dard-Dard (Bette G.) utilisera leurs données à caractère personnel pour les informer à propos de tous les éventuels futurs concours, actions, promotions et offres. Le participant a le droit d'accéder aux données qui le concernent et peut, le cas échéant, en demander la rectification ou la radiation en contactant Dard-Dard (Bette G.) par écrit (Dard-Dard (Bette G.) - Chaussée Brunehaut, 39 à 7972 Quevaucamps), par email (via le site [www.pipidabeille.com](http://www.pipidabeille.com)).

Tous les collaborateurs et consultants de Dard-Dard (Bette G.), ainsi que les collaborateurs et consultants des agents, sous-traitants, fournisseurs ou partenaires commerciaux responsables de l'organisation et du bon déroulement du concours « BUZZ DE L'ÉTÉ » et, en cas d'accord, des actions marketing auront accès aux données à caractère personnel des participants aux fins susmentionnées.

Dard-Dard (Bette G.) ne conservera pas les données à caractère personnel des participants plus longtemps que nécessaire aux fins susmentionnées. Plus précisément, ces données à caractère personnel ne seront pas conservées plus de 3 ans à partir de la fin du concours « BUZZ DE L'ÉTÉ ».

Les participants ont la possibilité de prendre contact à tout moment avec Dard-Dard (Bette G.) s'ils ont des questions ou besoin d'aide pour gérer leurs données à caractère personnel. En outre, ils ont le droit de prendre contact avec Dard-Dard (Bette G.) à tout moment s'ils souhaitent :

- Accéder à leurs données à caractère personnel et les corriger.
- Effacer leurs données à caractère personnel dès la fin du concours « BUZZ DE L'ÉTÉ ».
- Limiter le traitement de leurs données à caractère personnel ou s'y opposer.
- Recevoir leurs données à caractère personnel en vue de les transmettre à un autre responsable (« droit à la portabilité des données »).
- Les participants ont également le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance s'ils estiment que la législation relative à la protection des données n'est pas respectée.

Les participants ont notamment le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel à des fins de marketing direct. Le cas échéant, elles ne seront plus traitées à de telles fins.

En outre, les participants pourront se rétracter à tout moment s'ils ont accepté d'être informés à propos de toutes les autres éventuelles actions, promotions et offres.

Si les participants souhaitent exercer leurs droits relatifs à la protection des données ou obtenir de plus amples informations à ce sujet, ils peuvent prendre contact avec : Dard-Dard (Bette G.) par courriel ([info@pipidabeille.com](mailto:info@pipidabeille.com)).

Veuillez consulter la déclaration de confidentialité de Dard-Dard (Bette G.) (disponible sur le site du concours [www.pipidabeille.com](http://www.pipidabeille.com)) pour obtenir de plus amples informations sur le traitement et la protection des données à caractère personnel des participants.